



---

# *Avis d'audience publique*

---

Le 29 juillet 2010

Réf. 2010-H-09

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique d'une journée afin d'examiner la demande de permis de transport de Bruce Power Inc. (Bruce Power) pour expédier par navire 16 générateurs de vapeur en Suède à des fins de recyclage à l'automne 2010. Le navire partira du site de Bruce Power, à Kincardine, en Ontario, et se rendra en Suède en empruntant les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent.

Audience : Le 29 septembre 2010

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14<sup>e</sup> étage, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

Heure : Selon l'ordre du jour publié avant la date de l'audience

L'audience publique sera webdiffusée en direct sur le site de la CCSN et sera ensuite archivée sur le site pendant 90 jours.

Le 1<sup>er</sup> avril 2010, la CCSN a reçu une demande de permis de transport de Bruce Power. L'entreprise se propose de transporter 16 générateurs de vapeur jusqu'en Suède à des fins de recyclage. Depuis qu'elle a été présentée, la proposition de Bruce Power fait l'objet d'examens techniques officiels par des employés de la CCSN. Aucune recommandation de délivrer un permis de transport ne sera formulée à moins que la Commission ne soit convaincue que l'expédition se fera de façon sécuritaire et qu'elle ne présentera aucun risque pour la santé, la sûreté ou la sécurité des Canadiens ni pour l'environnement.

Habituellement, les demandes de permis présentant un faible risque sont traitées par un fonctionnaire désigné (FD). Le personnel de la CCSN a conclu que l'expédition proposée ne présente aucun risque important sur le plan de la sûreté. Toutefois, compte tenu des préoccupations du public, et de l'importance d'assurer une bonne compréhension de la portée de l'entreprise et de présenter des renseignements précis concernant la santé, la sûreté et les risques, le FD a demandé à la Commission d'examiner la demande dans le cadre d'une audience publique d'une journée. Cette demande a été ajoutée à une journée d'audience de la Commission déjà prévue le 29 septembre 2010.

Le public est invité à commenter la demande de Bruce Power. Les demandes d'intervention doivent être soumises en ligne au secrétaire de la Commission d'ici le 13 septembre 2010 à <http://www.suretenucleaire.gc.ca/fr/commission/intervention/index.cfm> ou à l'adresse qui figure ci-après. En vertu des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, la demande doit comprendre les renseignements suivants :

- un mémoire des commentaires qui seront présentés à la Commission;
- un énoncé indiquant si le demandeur souhaite intervenir seulement au moyen d'un mémoire ou par l'intermédiaire d'un mémoire et d'un exposé;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur.

Les renseignements personnels, comme l'adresse et les numéros de téléphone, sont essentiels pour permettre d'établir un lien entre le mémoire et son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une autre page si vous voulez assurer leur confidentialité. Il est à noter que les membres du public peuvent consulter tous les mémoires s'ils en font la demande au Secrétariat.

Les mémoires de Bruce Power et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinés à l'audience seront disponibles après le 20 août 2010. Ces documents ne sont pas disponibles en ligne; il faut en faire la demande auprès du Secrétariat, à l'adresse ci-dessous. Les ordres du jour, les transcriptions d'audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN à [suretenucleaire.gc.ca](http://suretenucleaire.gc.ca).

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C.P. 1046  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : [interventions@cnscccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnscccsn.gc.ca)